

Les Jeux Européens: Quand? Comment?

Par M. Gaston Meyer.



M. Gaston Meyer nous a priés de reproduire ici cette chronique parue dans le journal sportif français L'Equipe. M. Meyer, titulaire du diplôme Olympique et journaliste célèbre, est un ardent défenseur de l'Olympisme, mais il n'exprime ici qu'une opinion personnelle. Nous attirons l'attention du lecteur sur le passage traitant de ce sujet dans le discours prononcé par Lord Killanin, Président du CIO, lors de l'assemblée des CNO européens à Monaco.

Jeux européens? Ces deux mots excitent les uns, irritent les autres. Or ces uns et ces autres sont rigoureusement les mêmes! En effet, les fédérations internationales (opposées à l'idée même des Jeux européens) sont faites des fédérations nationales, qui constituent les comités nationaux olympiques, en majorité favorables, eux, à ces Jeux. Allez donc vous y retrouver!

Jeux européens? On imagine généralement qu'il s'agit de créer une nouvelle compétition multisport sur le modèle des Jeux Olympiques, donc affligée des mêmes défauts, des mêmes impératifs financiers, de la même lourdeur, même réduite à cinquante pour cent.

Or, il ne s'agit pas de cela. Les Jeux d'Europe — et d'une façon générale les Jeux continentaux planifiés — n'ont de sens que s'ils contribuent à alléger l'organisation olympique.

A Munich, près de 10 000 athlètes et officiels, enfermés pendant trois semaines dans une citadelle de béton, isolés par nations, se sont profondément ennuyés. Demain, ils seront 15 000, après-demain 20 000... Les remèdes étudiés par le CIO sont tous de nature à freiner l'expansion souhaitable. Il est question, en effet, à contre-courant, de réduire le nombre de sports, d'épreuves, ou de limiter le nombre des inscrits. Est-ce raisonnable?

Tous les experts attentifs estiment que, tôt ou tard, des éliminatoires seront aussi nécessaires pour les sports individuels que pour les sports collectifs. Pour des raisons de commodité, et aussi pour le bénéfice de l'athlète, il paraît naturel que ces éliminatoires s'inscrivent dans un cadre continental.

Si le grand principe de l'unité de temps et de lieu est justifié pour la phase finale, il

n'est nullement nécessaire de l'appliquer aux éliminatoires continentales. Surtout parce que très peu de pays seraient en mesure d'y faire face. En revanche, n'importe quelle nation pourrait prendre en charge tel ou tel sport, ou tel groupe de sport de nature comparable.

Il s'agirait en somme d'ouvrir les Jeux, dans une première phase, à trois ou quatre fois plus d'athlètes, mais de n'en conserver que 5000 pour la grande finale. L'hostilité des fédérations internationales tomberait *ipso facto* dès l'instant qu'elles seraient assurées de conserver, avec leurs prérogatives, le contrôle des moyens et les bénéfices éventuels d'une entreprise dont le CIO n'aurait à tracer que le canevas.

M. Raoul Mollet, le dynamique président du CO belge, a suggéré de proclamer « année olympique » les années bissextiles. Les Jeux ne seraient plus, dès lors, limités à deux petites semaines, mais à trois mois, cinq mois peut-être, au gré des fédérations internationales et de leurs comités continentaux, à charge pour elles de désigner leurs qualifiés trente jours pleins avant l'apothéose finale. Par exemple, en athlétisme ou en natation, un maximum de trente-deux finalistes.

On objectera qu'il peut être difficile pour un athlète de maintenir sa forme deux ou trois mois, mais n'est-ce pas le lot habituel des Américains, tous les quatre ans?

Philosophiquement, la recherche de la qualification paraît aussi importante que la participation finale. Une approche de ce type—mais qui reste à étudier sérieusement—favoriserait l'extension de l'idée olympique en multipliant le nombre de pays directement intéressés, et aussi en mobilisant la presse en faveur des sports

qu'elle néglige forcément quand elle est accaparée, aux Jeux Olympiques, par l'événement du jour.

Faut-il rappeler qu'en 1956, l'Australie ayant dû renoncer à l'organisation des Jeux équestres, ceux-ci, transférés à Stockholm, ont bénéficié d'une audience extraordinaire, ce qui n'est jamais le cas aux Jeux Olympiques, noyés qu'ils sont dans le fatras de compétitions quotidiennes multiples?

P.S.—J'ai lu avec intérêt l'article publié dans la Revue Olympique N° 62-63, sous la signature de MM. P. Jordan et S. Wilson. Je me permets les remarques suivantes:

1. *La proposition de diviser les Jeux en quatre parties, établies sur quatre ans, me paraît contraire à la nature même de l'Olympisme, fondé sur le rassemblement, en un même lieu et à la même date, des élites physiques de toutes les disciplines trop souvent opposées et concurrentes.*
2. *Ce procédé, tendant à diluer l'intérêt des Jeux, risque d'avoir beaucoup d'impact sur l'opinion et risque de « décourager » les efforts entrepris par les gouvernements, efforts consentis en raison du prestige énorme des Jeux.*
3. *Si de nombreuses villes postuleront volontiers à l'organisation des Jeux comprenant athlétisme et natation, il sera bien plus difficile de trouver des candidatures pour les trois autres groupes.*

G.M.